



2016-11-147 **PROVINCE DE QUÉBEC**
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **7 novembre 2016** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Geneviève Dallaire
Siège #2 - Pascal Lessard
Siège #3 - Jean-Marie Dionne
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par M. Louison Busque et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2016-11-148 **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance ordinaire du 3 octobre 2016**
 - 3.2 - Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité**

- 4 - VOIRIE**
 - 4.1 - Rapport de l'employé de voirie**
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale**
 - 6.2 - Résolution pour inclure la municipalité de Saint-Philibert dans l'appel d'offre de la municipalité de Saint-Gédéon pour la cueillette des déchets**
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable**
- 8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant**
 - 8.2 - Ressource Intermunicipale en loisirs -- modification de l'entente**
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC**
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses**
 - 10.2 - Acceptation des dépenses**
 - 10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois**
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 11.1 - FORMATION ANDRÉ FORTIN**
- 12 - LÉGISLATION**
 - 12.1 - Budget 2017 - Rencontre de travail**
 - 12.2 - Déclaration des intérêts financiers**
 - 12.3 - Nomination d'un représentant à la Régie Intermunicipale pour 2017**
 - 12.4 - Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut au maire pour les réunions de la MRC Beauce-Sartigan pour 2017**
 - 12.5 - Renouvellement offre de service de Cain Lamarre Casgrain pour la représentation de la municipalité à la cour municipale**
- 13 - SUJETS SANS RÉOLUTION**
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15 - VARIA**
 - 15.1 - Demande rang Fernand Bégin**
 - 15.2 - Demande Municipalité de Saint-Honoré**
 - 15.3 - Contribution 2017 pour le transport adapté**
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2016-11-149

3.1 - Séance ordinaire du 3 octobre 2016

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard appuyé par monsieur François Morin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la

séance ordinaire du 3 octobre 2016, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

2016-11-150

3.2 - Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité

RAPPORT DU MAIRE SUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Chères citoyennes, chers citoyens,
Je suis heureux de vous présenter l'état des finances de la municipalité. En premier lieu, je ferai un retour sur les états financiers de 2015, suivront les indications préliminaires des résultats financiers 2016 et enfin, je vous présenterai les orientations générales du prochain budget 2017.

États financiers 2015

La firme Blanchette Vachon & associés de Saint-Georges a déposé le rapport financier pour l'année 2015. Un excédent des revenus sur les dépenses de 48 856 \$ a été enregistré.

Année Financière 2016

Le budget équilibré de l'année 2016 a été adopté le 14 décembre 2015, au montant de 572 213\$. Les résultats actuels permettent de prévoir que l'équilibre budgétaire sera respecté. La rémunération et l'allocation des dépenses pour les élus municipaux s'élèvent à 147.74 \$ / mois pour chaque conseiller et à 442.92\$/mois pour le maire.

Les réalisations de vos élus municipaux en 2016

Généralités :

- Le déploiement de la fibre optique s'est réalisé en 2016.
- La construction de la surface multifonctionnelle s'est réalisé en 2016 et le projet d'équipement de la surface multifonctionnelle a été accepté, ce projet s'élève à \$ 35 122.85 et sera réalisé prochainement
- Un comité a organisé la première édition du Saint-Philibère

- Des travaux d'asphaltage ont eu lieu dans le rang Fernand-Bégin et sur la route Saint-Aurélien dans le cadre de la subvention de la taxe d'accise (TECQ)

Les orientations générales du prochain budget 2017

Planification des travaux qui seront effectués dans le cadre du programme de la remise de la taxe sur l'essence 2014-2018. Dans le cadre de ce programme, la municipalité recevra un montant de \$ 510 942. Des travaux au niveau de la voirie ont déjà eu lieu. Un plan d'intervention du réseau d'aqueduc sera effectué prochainement.

Enfin, je tiens à rappeler que les actions et les projets qui seront entrepris par le conseil municipal en 2017 et les années suivantes suivront le plan de développement de la municipalité qui est le résultat des idées ressorties lors de la consultation publique en 2014.

Conclusions

Comme vous pouvez le constater, la situation financière de la municipalité demeure intéressante. Les surplus dégagés des dernières années nous permettent de maintenir l'état des réserves en prévision des projets à venir.

Je termine en remerciant les employés de la municipalité pour leur travail ainsi que tous les membres du conseil municipal pour leur implication et leur disponibilité.

Le conseil vous remercie de votre collaboration et de votre implication pour les projets réalisés et à venir pour le bien-être et le développement de Notre Municipalité.

Jean-Guy Plante, maire

4 - VOIRIE

4.1 - Rapport de l'employé de voirie

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

2016-11-151

6.2 - Résolution pour inclure la municipalité de Saint-Philibert dans l'appel d'offre de la municipalité de Saint-Gédéon pour la cueillette des déchets

ATTENDU QUE suite à un bris majeur du camion, la municipalité de Saint-Gédéon a décidé de vendre le camion à l'encan et engager un sous-traitant pour la cueillette de déchets;

ATTENDU QUE suite à cette décision, la municipalité de Saint-Philibert doit engager un sous-traitant pour la cueillette de déchets;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard, appuyé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité d'inclure la municipalité de Saint-Philibert dans l'appel d'offre de la municipalité de Saint-Gédéon pour la cueillette des déchets.

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable

8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

2016-11-152

8.2 - Ressource Intermunicipale en loisirs -- modification de l'entente

2016-11-153

8.3 - Regroupement des ressources intermunicipales

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité de confirmer l'intérêt de la municipalité de Saint-Philibert à créer un comité de réflexion qui aurait pour mandat de mettre en place un regroupement des ressources en loisirs et culture avant les prochaines élections municipales et de désigner madame Marie-Jeanne Ouellet et madame Chantale Gareau pour siéger sur ce comité.

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2016-11-154

10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par madame Geneviève Dallaire et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

2016-11-155

10.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par madame Geneviève Dallaire et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois de novembre 2016, au montant total de 69 231.50 \$ soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	60 004.61 \$
•Salaires nets versés	6 898.97 \$
•Remises d'employeur	2 327.92 \$
•Total	69 231.50 \$

Administration : chèque no.C1600188 À C1600217 & L1600030 À L1600035 & V000353 À V0000370
Salaires : chèque no. D1600134 À D1600145 & P1600015

Adoptée unanimement

2016-11-156

10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois

Il est proposé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité que les comptes soient payés

Adoptée unanimement

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2016-11-157

11.1 - FORMATION ANDRÉ FORTIN

ATTENDU QUE monsieur André Fortin a demandé au conseil d'être rémunéré pour ses heures de formation car il doit manquer des journées de travail pour assister aux formations;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité de rémunérer les heures de formation de monsieur André Fortin au salaire minimum (10.75 \$)

12 - LÉGISLATION

12.1 - Budget 2017 - Rencontre de travail

21 novembre 2016 à 18 h 30

2016-11-158

12.2 - Déclaration des intérêts financiers

2016-11-159

12.3 - Nomination d'un représentant à la Régie Intermunicipale pour 2017

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Philibert doit nommer un représentant à la Régie à chaque année;
PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité de nommer monsieur Jean-Marie Dionne comme représentant et il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et accepté à l'unanimité de nommer monsieur Pascal Lessard comme substitut à la Régie Intermunicipale pour l'année 2017

2016-11-160

12.4 - Nomination d'un maire suppléant et d'un substitut au maire pour les réunions de la MRC Beauce-Sartigan pour 2017

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Philibert doit nommer un maire suppléant et substitut au maire pour les réunions de la MRC à chaque année;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité de nommer monsieur Louison Busque conformément à l'article 210.24 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale à titre de substitut pour siéger au conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan pendant l'absence du maire, son incapacité, son refus d'agir ou la vacance de son poste au cours de l'année 2017.

2016-11-161

12.5 - Renouvellement offre de service de Cain Lamarre Casgrain pour la représentation de la municipalité à la cour municipale

ATTENDU l'offre de renouvellement de service reçue de la firme Cain

Lamarre Casgrain Wells;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Philibert doit engager un procureur pour la représenter à la cour municipale;

ATTENDU QUE le bureau d'avocats Cain Lamarre Casgrain Wells a fait une offre de service le 27 septembre dernier au coût de \$80.00 par dossier non contesté et ce, seulement dans l'éventualité où l'obtention de ce plaidoyer aura nécessité une intervention active des procureurs à l'égard de l'accusé ou de ses procureurs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité d'accepter l'offre de service du 27 septembre 2016 de la firme Cain Lamarre Casgrain Wells.

Une copie de cette résolution sera envoyée à madame Michèle Chabot, greffière de la Cour municipale commune de Ville Saint-Georges.

13 - SUJETS SANS RÉOLUTION

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - VARIA

2016-11-162

15.1 - Demande rang Fernand Bégin

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de déneigement d'une entrée dans le rang Fernand Bégin;

ATTENDU QUE pour effectuer le déneigement, des travaux (drainage, gravier, niveleuse) devront être effectués pour des coût qui s'élève à 7 750 \$ approximativement;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par madame Geneviève Dallaire et accepté à l'unanimité d'effectuer les travaux minimum de drainage pour 2016 et reporter les travaux en 2017

2016-11-163

15.2 - Demande Municipalité de Saint-Honoré

ATTENDU QUE La municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pour projet la mise sur pieds d'un centre de curling à vocation régionale dans ses installations sportives actuelles;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley demande aux municipalités une contribution de 100 \$ pour ce projet régionale;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie-Dionne et accepté à l'unanimité une contribution de 100 \$ pour ce projet.

2016-11-164

15.3 - Contribution 2017 pour le transport adapté

IL EST PROPOSÉ par madame Geneviève Dallaire, appuyé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'accepter de renouveler la contribution transport adapté comme suit:
d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2017 au montant de 708.73 \$

d'accepter la tarification payée par l'utilisateur
de reconnaître Ville de Saint-Georges comme ville mandataire

2016-11-165 15.4 - Demande d'autorisation du lot 3 123 820 auprès de la CPTAQ

ATTENDU QU'une demande d'autorisation pour le morcellement du lot 3 123 820 a été déposée à la municipalité le 1er novembre dernier;

ATTENDU QUE la Commission de Protection du Territoire Agricole demande une résolution du conseil pour appuyer cette demande d'autorisation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet, appuyé par monsieur Louison Busque de faire savoir à la CPTAQ que le conseil municipal de Saint-Philibert appuie la demande d'autorisation pour le morcellement du lot 3 123 820.

2016-11-166 15.5 - Ados en cavale 2017

ATTENDU QUE la municipalité a accepté de participer au projet Ados en cavale en 2016;

ATTENDU QUE pour 2017 Ado en cavale demande une contribution à la municipalité 50 \$ par jeune inscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité que la municipalité appuie ce projet pour les jeunes en 2017 avec une contribution de 50 \$ par jeune inscrit.

2016-11-167 15.6 - Demande de permis de chenil

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande pour un permis de chenil au 9500 rang Sainte-Marguerite;

ATTENDU QUE c'est en zone agroforestier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Geneviève Dallaire, appuyé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'autoriser l'émission du permis de chenil, aux conditions exigées par le règlement #203 et # 209 sur les permis de chenil.

2016-11-168 15.7 - Avis de motion concernant le règlement sur les permis de feux à ciel ouvert

Avis de motion a été donné par madame Marie-Jeanne Ouellet pour l'adoption du règlement #298 modifiant le règlement #256 concernant les permis de feux à ciel ouvert

2016-11-169 15.8 - Envoi d'une lettre au Ministère des Transports et au député

Attendu que la route Cumberland est toujours dans un mauvais état;

Attendu que l'entretien de la route Cumberland est sous la responsabilité du Ministère des Transports;

Par conséquent, il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité d'envoyer une lettre au Ministère des Transports de Beauceville et en copie conforme au député de Beauce-Sud monsieur Paul Busque afin que s'améliore la condition de cette route.

2016-11-170

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.50 hrs

Jean-Guy Plante, maire

Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.